

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID: 064-246400337-20220927-D2022\_124-DE

#### Délibération n°2022-124

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 27 septembre 2022)

<u>Date de convocation</u> : 13 septembre 2022

Nombre de délégués en exercice : 33 Nombre de délégués présents : 25

Nombre de délégués votants :

30

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le mardi 27 septembre 2022 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CACALIBON, Lean Baul, Décident

présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

<u>Présents titulaires</u>: Mmes BERGES, CANDAU, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. CASAUBON, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CARREY, MONGAUGE, LABERNADIE, GABASTON, LEGLISE, SANZ et GARROCQ.

<u>Absents ou excusés</u>: Mmes MOURTEROT, LAHOURATATE, TOULOU et M. AUSSANT, BEROT-LARTIGUE, VISSE, CASADEBAIG.

Pouvoirs: M. AUSSANT à M. CASAUBON

M. BEROT-LARTIGUE à Mme CANDAU

M. CASADEBAIG à Mme CASSOU

Mme MOURTEROT à Mme BERGES

Mme LAHOURATATE à M. ESQUER

Secrétaire de séance : M. ESQUER

# <u>OBJET : ECONOMIE - MISE EN PLACE D'UN FAB LAB ET D'UNE RECYCLERIE : APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL</u>

#### RAPPORTEUR: Monique MOULAT, Vice-Présidente au développement économique

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la communauté de communes accompagne les entreprises du territoire dans leurs divers projets, notamment la recherche de solutions immobilières et foncières pour installer, maintenir et développer leurs entreprises sur le territoire.

Ainsi, après avoir réhabilité une ancienne usine en hôtel d'entreprises (Espace Laprade), la communauté de communes a été sollicitée par deux associations sur ce lieu : le Sismographe, collectif qui porte un projet d'atelier culturel-fablab et la Recyclerie Ecosolidaire d'Ossau qui porte un projet de recyclerie.

Chaque association occupera un espace de 200 m² chacune. L'atelier culturel-fab lab proposera des espaces dédiés à la conception (fab lab) et à la création artistique. La recyclerie utilisera l'espace pour exposer les objets récupérés et dédiera un espace bricolage pour réparer ou transformer les objets recyclés.

La collectivité s'est engagée à porter les investissements liés aux travaux d'électrification, de cloisonnement, de plomberie, de réalisation d'une mezzanine et l'acquisition de mobiliers et équipements divers. Les deux projets sont complémentaires et l'activité de ces deux associations au sein du pôle d'activités Laprade vont créer des dynamiques intéressantes pour le territoire.

#### Objectifs du projet :

- Diversifier les activités au sein du pôle d'activités Laprade
- Favoriser les synergies entre les différents acteurs économiques
- Développer l'économie circulaire
- Développer et favoriser la création artistique
- Sensibiliser aux nouvelles pratiques de développement durable

#### Public visé:

- Acteurs artistiques
- Toute personne souhaitant avoir un accès à des outils de conception
- Les résidents de la vallée d'Ossau mais également les extérieurs du territoire qui ne disposent pas de ce type d'équipement à proximité de leur domicile

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID: 064-246400337-20220927-D2022\_124-DE

## Budget prévisionnel de l'opération :

DEPENSES PREVISIONNELLES	
Nature des dépenses	Montant HT
Travaux de cloisonnement et isolation phonique pour les espaces fablab et plateau studio (sismographe)	39 028 €
Travaux d'électrification des deux lots (Sismographe et Recyclerie)	25 800 €
Travaux plomberie +sanitaires	3 600 €
Pose Sols	4 000 €
Travaux Mezzanine	10 000 €
Mobiliers divers	1 000 €
Achats Equipements divers (matériels de conception, audio, informatique)	33 424 €
TOTAL des dépenses prévues	116 852 €

RECETTES PREVISIONNELLES		
Subvention du Conseil régional	23 370,40 €	
Subvention du LEADER	70 111,20 €	
Autofinancement	23 370,40 €	
TOTAL	116 852 €	

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité : (1 ABSTENTION : M. SANZ)

- ADOPTE le présent rapport ;
- VALIDE le projet et son budget prévisionnel ;
- **AUTORISE** le Président de la communauté de communes à engager toute démarche et signer tous les documents nécessaires à la bonne mise en œuvre des opérations sus-indiquées.

ile de c

Pour le Président, Jean-Paul CASAUBON Et par délégation, le 1<sup>er</sup> Vice-président

Fernand MARTIN